

A vertical strip on the left side of the page features a close-up, high-speed photograph of water splashing, creating intricate patterns of droplets and ripples. The water is a clear, vibrant blue, and the background is a soft, out-of-focus light blue.

PRIX & QUALITE **DU SERVICE PUBLIC**

Eau potable

Collectivité
GPSEO

Exercice 2023

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2023 présenté conformément à l'article L.2224 5 du code général des collectivités territoriales.

1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Cadre contractuel	4
1.2.1. Les contrats	4
1.2.2. Les avenants	5
1.3. Nombre d'abonnés et population desservie	7
1.4. Ressources en eau	8
1.4.1. Prélèvements	8
1.4.2. Production	10
120. 548	11
1.4.3. Importations	11
1.5. Les volumes mis en distribution et vendus	13
1.5.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice	13
1.5.2. Exportations	14
1.5.3. Autres volumes	16
1.5.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022.	17
1.6. Le patrimoine du service	17
2. Tarification de l'eau et recettes du service	19
2.1. Tarifs domestiques Facture d'eau type (D102.0)	19
2.2. Recettes	26
3. Indicateurs de performance	29
3.1. Qualité de l'eau distribuée	29
3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	29
3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	30
3.4. Indicateurs de performance du réseau	33
3.4.1. Rendement du réseau de distribution	33
3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés	34
3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau	34
3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	34
3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées	35
3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements	35
3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité	35
3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	36

3.4.9. Taux de réclamations	36
4. Financement des investissements	37
4.1. Montants financiers	37
4.2. État de la dette du service	37
4.3. Amortissements	37
5. Tableau récapitulatif des indicateurs	38

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

- **Nom de la collectivité** : GPSEO (Communauté urbaine)
- **68 commune(s) desservie(s)** : ACHÈRES, ANDRÉSY, ARNOUVILLE-LÈS-MANTES, AUBERGENVILLE, AUFFREVILLE-BRASSEUIL, AULNAY-SUR-MAULDRE, BOINVILLE-EN-MANTOIS, BOUAFLE, BREUIL-BOIS-ROBERT, BRUEIL-EN-VEXIN, BUCHELAY, CARRIÈRES-SOUS-POISSY, CHANTELOUP-LES-VIGNES, CHAPET, CONFLANS-SAINTE-HONORINE, DROCOURT, ECQUEVILLY, ÉPÔNE, ÉVECQUEMONT, LA FALAISE, FAVRIEUX, FLACOURT, FLINS-SUR-SEINE, FOLLAINVILLE-DENNEMONT, FONTENAY-MAUVOISIN, FONTENAY-SAINT-PÈRE, GAILLON-SUR-MONTCIENT, GARGENVILLE, GOUSSONVILLE, GUERNES, GUERVILLE, GUITRANCOURT, HARDRICOURT, HARGEVILLE, ISSOU, JAMBVILLE, JOUY-MAUVOISIN, JUMEAUVILLE, JUZIERS, LAINVILLE-EN-VEXIN, LIMAY, MAGNANVILLE, MANTES-LA-JOLIE, MANTES-LA-VILLE, MÉRICOURT, MEULAN-EN-YVELINES, MÉZIÈRES-SUR-SEINE, MÉZY-SUR-SEINE, MONTALET-LE-BOIS, MOUSSEAUX-SUR-SEINE, LES MUREAUX, NÉZEL, OINVILLE-SUR-MONTCIENT, PERDREAUVILLE, POISSY, PORCHEVILLE, ROLLEBOISE, ROSNY-SUR-SEINE, SAILLY, SAINT-MARTIN-LA-GARENNE, SOINDRES, LE TERTRE-SAINT-DENIS, TESSANCOURT-SUR-AUBETTE, TRIEL-SUR-SEINE, VAUX-SUR-SEINE, VERNEUIL-SUR-SEINE, VERNOUILLET ET VERT

Entité de gestion	Mode de gestion	Les missions
Achères	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Épône, Mézières, Aubergenville, Flacourt, Aulnay sur Mauldre, Nézel, la Falaise, Aufferville Brasseuil, Goussonville, Jumeauville, Boinville en Mantois, Hargeville, Arnouville les Mantes et Vert	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Mantes la Ville et Guerville	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Issou	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Limay	Régie simple	Distribution, Stockage, Transport
Guitrancourt	Régie simple	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Carrières sous Poissy	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Les Mureaux - Bouafle	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport

Entité de gestion	Mode de gestion	Les missions
La Falaise Nézel	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Flins sur Seine	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Ecquevilly	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Conflans Sainte Honorine - Andrésy- Chanteloup les Vignes et Triel sur Seine	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Gaillon - Jambville- Olnville – Montalet le Bois – Lainville	Concession de service	Distribution, Stockage, Traitement, Transport
Meulan-en-Yvelines et Tessancourt- sur-Aubette	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Verneuil et Vernouillet	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Poissy	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Chapet	Concession de service	Distribution, Stockage, Transport
Perdreauville - Jouy Mauvoisin – Favrieux – Le Tertre Sut Denis et Fontenay Mauvoisin	Régie simple	Distribution, Stockage, Transport
Mantes la Jolie - Rosny – Rolleboise- Méricourt- Mousseaux- Magnanville- Buchelay- Soindres- Follainville Dennemont - Porcheville- Guernes- Saint Martin et Breuil Bois Robert	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport
Gargenville-Juziers-Mézy-sur-Seine et Hardicourt	Concession de service	Distribution, Production, Protection de la ressource, Stockage, Traitement, Transport

1.2. Cadre contractuel

1.2.1. Les contrats

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
ACHERES-CARRIERES				
ACHERES CARRIERES	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/01/2022	31/12/2027
ISSOU-VAUX-DROCOURT-SAILLY-BRUEIL-FONTENAY ST PERE-LES MUREAUX-BOUAFLE-EVECQUEMONT				
9 communes contrat B	SAUR	Concession de service	01/01/2022	31/12/2027
FLINS SUR SEINE				
FLINS	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	15/07/2011	15/07/2023
ECQUEVILLY				

Nom du contrat	Nom du signataire	Type de contrat	Date de début	Date de fin
ECQUEVILLY	Veolia Eau	Concession de service	01/08/2012	31/07/2024
CONFLANS-ANDRESY-TRIEL et CHANTELOUP				
CONFLANS et 3 autres communes	SEFO-AQUALIA	Concession de service	07/08/1971	16/02/2024
CONFLANS et 4 autres communes	SEFO-AQUALIA	Concession de service	17/02/2024	16/02/2030
GAILLON -MONTALET-OINVILLE-LAINVILLE-JAMBVILLE				
GAILLON et 4 autres communes	SFDE Veolia	Concession de service	04/01/2008	31/12/2025
MEULAN EN YVELINES et TESSANCOURT				
MEULAN et TESSANCOURT	SFDE Veolia	Concession de service	01/07/2015	31/12/2025
VERNEUIL, VERNOUILLET				
VERNEUIL VERNOUILLET	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	15/09/2005	31/12/2025
POISSY				
POISSY	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/01/2016	31/12/2025
CHAPET				
CHAPET	Agence SUEZ EAU FRANCE	Concession de service	01/01/2015	31/12/2027
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes				
MANTESLA JOLIE et 12 autres communes	Veolia Eau	Concession de service	01/07/2019	30/06/2025
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT				
JMH GARGENVILLE	Agence SUEZ EAU FRANCE	Affermage	01/01/2020	31/12/2025
AUBERGENVILLE-MANTES LA VILLE-GUERVILLE-EPONE-MEZIERES-FLINS-BOINVILLE-JUMEAUVILLE-GOUSSONVILLE-ARNOUVILLE-HARGEVILLE-AUFFREVILLE-VERT				
AEP secteur C	SEFO-AQUALIA	Concession de service public	01/01/2022	31/12/2027

1.2.2. Les avenants

Avenant	Date d'effet	Objet
CHAPET		
avenant 1	01/04/2019	Autofacturation Tva
CONFLANS et 3 autres communes		
avenant 9	01/04/2019	Avenant 9 Autofacturation
ECQUEVILLY		

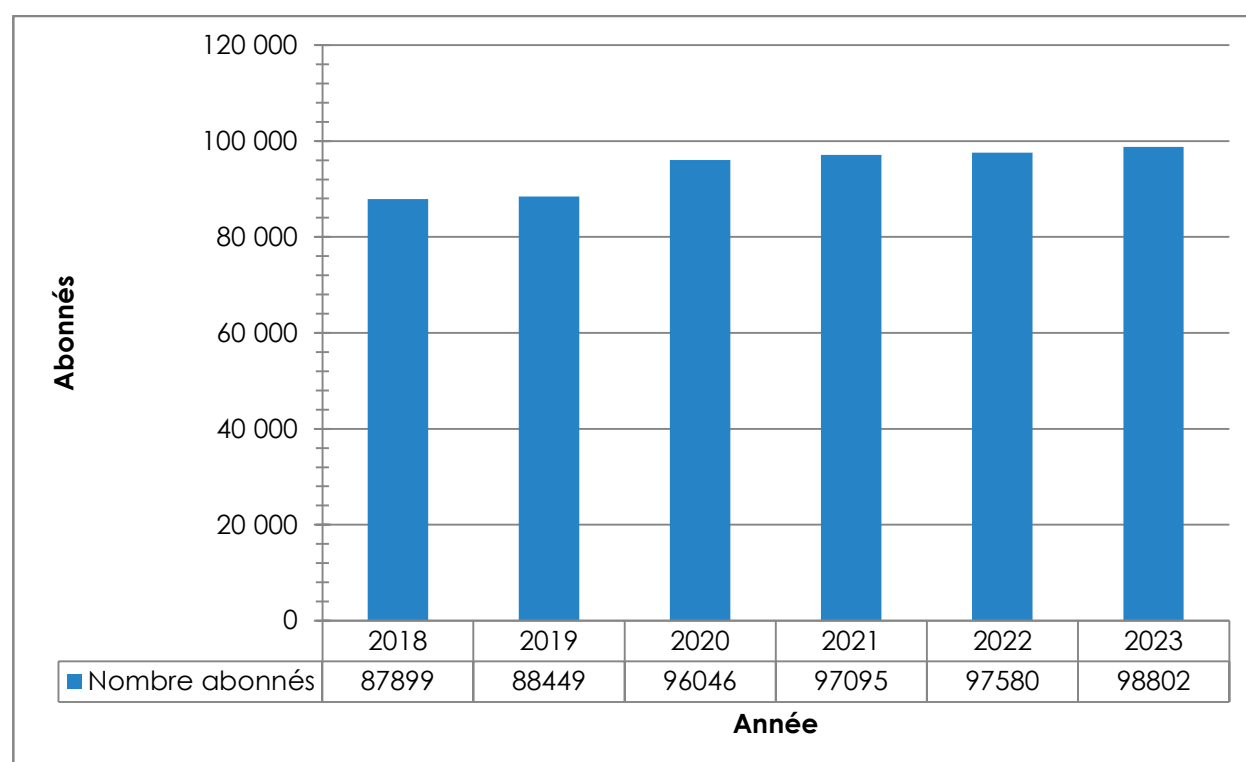
Avenant	Date d'effet	Objet
avenant 1 convention achat eau	01/08/2014	Avenant 1 achat d'eau pour chemin muette
avenant 1	01/07/2018	achat d'eau décarbonatée
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 2	01/04/2019	Autoliquidation Tva
FLINS SUR SEINE		
Convention achat d'eau		ACHAT EAU EN GROS
avenant 1	01/01/2016	construire sans détruire
avenant 2	01/01/2017	eau adoucie
avenant 3	01/04/2019	Autofacturation Tva
GAILLON et 4 autres communes		
avenant 1	01/07/2016	Avenant 1 travaux traitement pesticides
avenant 2	01/01/2017	Avenant 2 transfert contrat à la CU
avenant 3	01/04/2019	Autoliquidation Tva
avenant 4	01/10/2024	Prolongation du contrat au 31/12/2025
POISSY		
avenant 1	29/02/2016	Avenant 1 Achat eau décarbonatée
avenant 2	01/07/2018	Avenant 2 Décarbonatation eau CU
Convention achat d'eau		Achat d'eau en gros
avenant 3	01/04/2019	Autofacturation Tva
MEULAN EN YVELINES ET TESSANCOURT SUR AUBETTE		
avenant 1	01/01/2020	Avenant 1 Intégration de Tessancourt au contrat de Meulan
avenant 2	01/10/2024	Prolongation du contrat au 31/12/2025
VERNEUIL VERNOUILLET		
avenant 1	04/02/2008	Avenant 1 financement PPI travaux
avenant 2	29/08/2011	Avenant 2 Reversement fonds propre unité filtration
avenant 3	06/01/2014	Avenant 3 Règlement service et révision contrat
avenant 4	01/04/2019	Autofacturation Tva
avenant 5	01/11/2020	Exploitation décarbonatation
avenant 6	01/10/2024	Prolongation du contrat au 31/12/2025

1.3. Nombre d'abonnés et population desservie

En 2022, le service public d'eau potable a desservi 97 580 abonnés représentant une population de 410 172 habitants ⁽¹⁾ (soit 4,20 habitants/abonné).

Nombre total d'abonnés en 2022	97 580 abonnés
Nombre total d'abonnés en 2023	98 802 abonnés
Dont abonnés domestiques en 2023	96 205 abonnés
Dont abonnés non domestiques en 2023	2 597 abonnés
Variation en %	1,25 %

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **55,2** abonnés/km pour l'année 2023.



En 2023, la consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **218** m³/abonné (223 m³/abonné en 2022).

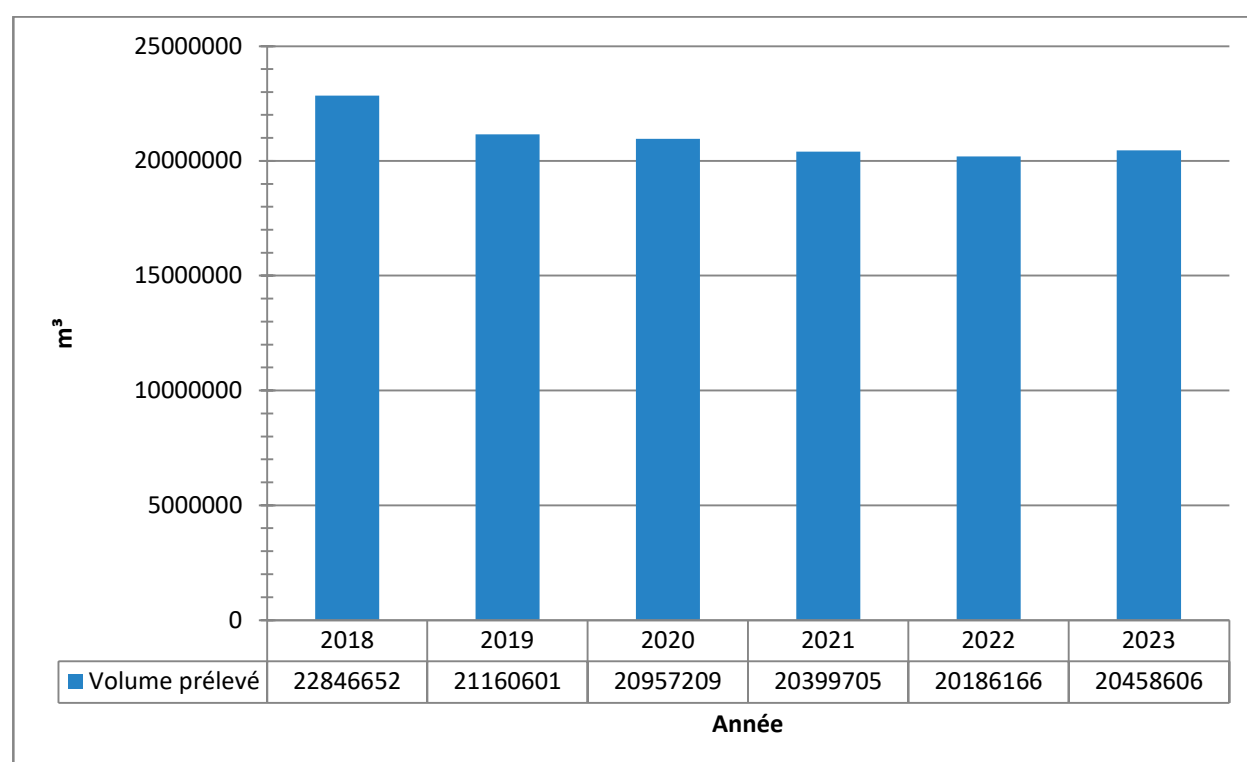
¹ Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

1.4. Ressources en eau

1.4.1. Prélèvements

Ressource	Volume prélevé en 2023 (m³)	Volume prélevé en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)
Achères				
Forage F2 Eau souterraine	290 253	1 239 712	+ 9	100
Forage F3	689 042	-		100
Forage F4	151 237	-		100
Mantes la Ville et Guerville				
Vaucouleurs F1 à F8	538 138	571 050	3,8	100
Vaux, Drocourt et 4 autres communes				
Captage de Sailly	125 372	121 752	-3,7	80
Guitrancourt				
captage de Guitrancourt	21 668	23 128	-24,4	100
forage de Guitrancourt	5 196	6 111		100
La Falaise Nézel				
Forage La Falaise	0	0		100
Conflans Andrézy Chanteloup les Vignes Triel sur Seine				
Forage à L'Albien albien	800 113	672 256	1,04	100
Forage à L'Albien n°1 Saint Martin albien	792 281	755 587	1,5	100
Forage champs captant aux Alluvions F3, F4, F6, F7, F11, F12, F13	2 260 656	2 427 586	-0,2	100
Verneuil Vernouillet				
Forage F1 à F 10	1 547 544	1 049 120	-29	100
Mantes la Jolie et 12 autres communes				
Forage F9	167 392	571 762	241,5	100
Forage G1	3 375 384	599 583	20,4	100
Forage G2	Inclus ci-dessus	542 868	22,2	100
Forage G3	Inclus ci-dessus	2 298 411	-0,7	100
Forage les Perruches	0	-		50
Forage Malassis	0	0		50

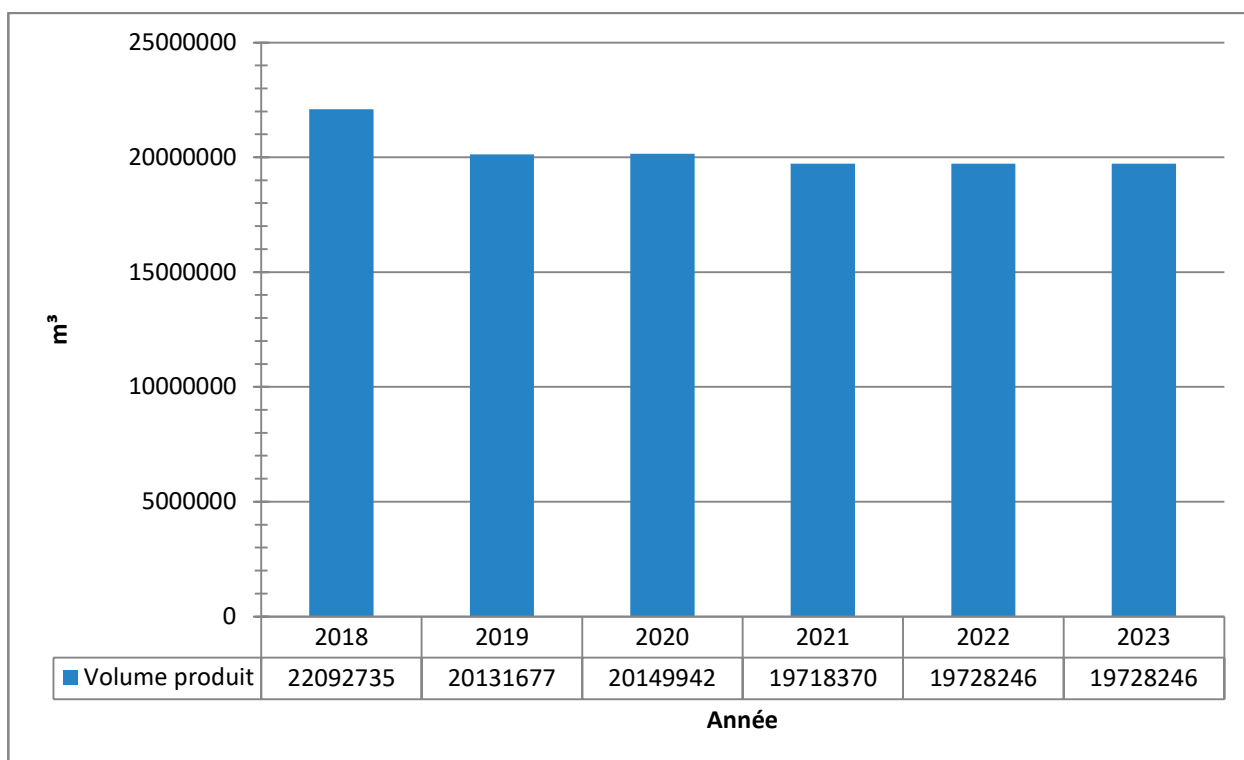
Ressource	Volume prélevé en 2023 (m³)	Volume prélevé en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)
Forage P1 + P2+PGR	3 530 512	3 639 740	1,0	100
Forage SM1	5 886 148	935 701	57,78	100
Forage SM2	Inclus ci-dessus	1 022 852	-19,73	100
Forage SM3	Inclus ci-dessus	1 218 722	-4,30	100
Forage SM5	Inclus ci-dessus	2 243 044	8,22	100
Forage SM6	Inclus ci-dessus	5 391	-99,2	100
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT				
Forage Gargenville Source	133 597	96 847	-28,66	100
Forage Guilloché	27 284	27 052	-27,70	100
AUBERGENVILLE, EPONE ET SECTEUR SUD				
Captage des Jardins	96 727	117 891	2,5	100
TOTAL	20 186 166	20 186 166	-1,0	-



1.4.2. Production

Site de production	Volume produit en 2023 (m³)	Volume produit en 2022 (m³)	Variation en %
Achères			
Forage F2 Eau souterraine	290 253	1 239 712	-9,0
Forage F3	689 042	-	
Forage F4	151 237	-	
Mantes la Ville - Auffreville			
Vaucouleurs F1	530 393	546 044	-3
Vaux, Drocourt et 4 autres communes			
Captage de Sailly	125 392	121 752	+3
Guitrancourt			
captage de Guitrancourt	21 668	23 128	-9
forage de Guitrancourt	5 196	6 111	
La Falaise Nézel			
Unité de la Falaise	0	0	
Conflans et 3 autres communes			
Forage à L'Albien albien	Inclus ci-dessous	672 256	
Forage à L'Albien n°1 Saint Martin albien	792 281	755 587	+5
Forage champs captant aux Alluvions F3, F4, F6, F7, F11, F12, F13	3 060 769	2 427 586	-1,3
VERNEUIL, VERNOUILLET			
Forage F1 à F 10	1 417 140	1 027 430	+ 37
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes			
Forage F9	167 392	571 762	-61
Forage G1	497 681	599 583	-17
Forage G2	444 116	542 868	+18
Forage G3	2 314 111	2 298 411	-1
Forage les Perruches	0	0	
Forage Malassis	84	0	
Forage P1	415 037	270 019	+47
Forage P2	1 205 165	1 206 591	0
Forage PGR	1 982 852	1 684 832	+18
Forage SM1	593 034	935 701	-63
Forage SM2	1 274 267	1 022 852	+25
Forage SM3	1 273 440	1 218 722	+4,5
Forage SM5	1 535 887	2 243 044	-68
Forage SM6	702 808	5 391	+99

Site de production	Volume produit en 2023 (m³)	Volume produit en 2022 (m³)	Variation en %
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT			
Forage Gargenville Source	129 198		-
Forage Guilloché	37 415		-
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD			
Captage des Jardins	112 177	117 801	-4,0
TOTAL	19 728 246	19 657 731	+0,3 %



1.4.3. Importations

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2023 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)	Observations
ACHERES	SNCF SEFO St Germain	366 192	303 372	5,99	90	
MLV GUERVILLE	SUEZ	904 908	969 318	5,99	100	

Service	Fournisseur	Volume acheté en 2023 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)	Observations
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	Syndicat Montcient	0	26 640	-	-	
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	SFDE Meulan	607 302	610 176	13,8	100	
Carrières sous Poissy	SUEZ	1 093 306	1 076 747 152 448	10,4	100	
Les Mureaux - Bouafle	Veolia Eau SFDE	2 043 297	1 947 362	-8,8	100	
Les Mureaux - Bouafle	SUEZ	274 364	84 319	-21,0	100	
LA Falaise Nézel	SUEZ	85 007	130 855	17,0	100	
FLINS	SUEZ	598 377	577 430	4,5	100	
ECQUEVILLY	Veolia Eau SFDE	18 867	4 247	43,6	100	
ECQUEVILLY	SUEZ	206 694	207 837	-14,2	100	
CONFLANS et 3 autres communes	Boisemont CACP	8 335	0		-	
CONFLANS et 3 autres communes	Eragny CACP	12 949	0		-	
CONFLANS et 3 autres communes	Maurecourt CACP	0	0		-	
GAILLON et 4 autres communes	SFDE Veolia Meulan	0	-		100	
GAILLON et 4 autres communes	SIAEPFS	217 722	259 987	17,0	21	
VERNEUIL, VERNOUILLET	SUEZ	113 349	461 034	580,2	100	
POISSY	SUEZ	2 598 947	2 461 842	2,7	100	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	SIERB	369 562	227 589	-39,1	50	
MEULAN TESSANCOURT	SFDE	3 250 231	3 305 350	4,2	100	
GUITRANCOURT	GPSEO		6 561	-	100	flux interne
EPONE MEZIERES	SUEZ	SO	691 505	10,9	100	
AUFFREVILLE et 6 communes	SIRYAE et SUEZ	SO	344 468	-8,0	100	
ISSOU	GPSEO	182 733	172 304	-8,0	100	flux interne

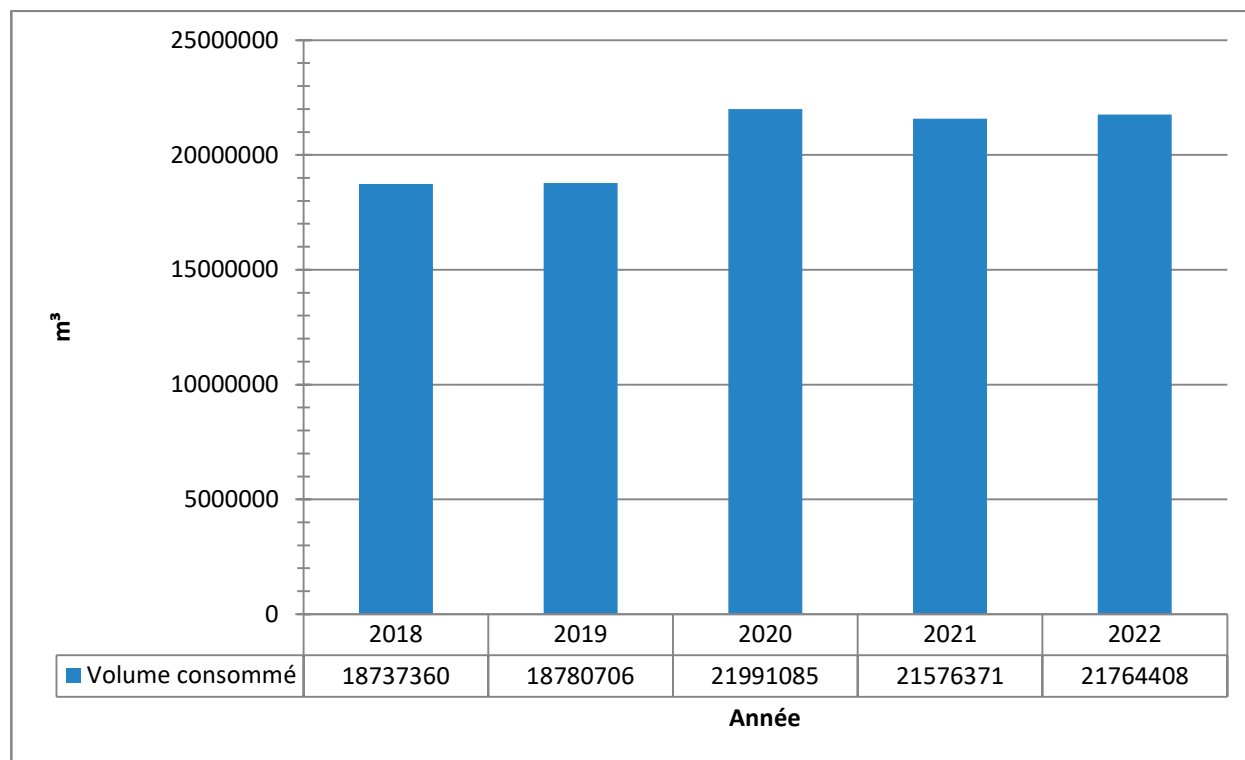
Service	Fournisseur	Volume acheté en 2023 (m³)	Volume acheté en 2022 (m³)	Variation en %	Indice d'avancement de la protection de la ressource en 2022 (en %)	Observations
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO	0	0	-	-	flux interne
Limay	GPSEO	1 463 965	1 636 000	0,05	90	flux interne
Achères (Conflans)	GPSEO	0	0	-	100	flux interne
Guitrancourt	GPSEO	13 925	3 126	-44,6	90	flux interne
CONFLANS et 3 autres communes	GPSEO (Achères)	205 195	141 461	-45,2	100	flux interne
CHAPET	GPSEO	56 215	55 867	-9,4	100	flux interne
PERDREAUVILLE et 4 autres communes	GPSEO	100 099	121 562	4,3	-	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO (MLV)	42 554	46 080	2,9	90	flux interne
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	SFDE Meulan	366 223	418 938	12,9	100	
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	GPSEO	485 922	492 529	2,7	100	flux interne
AUBERGENVILLE FLACOURT AULNAY	SUEZ	36 915	1 030 134	11,1	100	
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	SUEZ	1 408 546				
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	SIRYAE	184 857				
AUBERGENVILLE FLACOURT AULNAY	SIRYAE	8 869	7 634	-24,1	100	
GUERVILLE-BBR	VEOLIA	1 408				
TOTAL		17 232 002	17 974 722	+1,5 %	-	-

1.5. Les volumes mis en distribution et vendus

1.5.1. Volumes consommés par les abonnés au cours de l'exercice

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Abonnés	Volume consommés en 2023 (m³)	Volume consommés en 2022 (m³)	Variation en %
Abonnés	21 137 350	21 764 408	
Total vendu aux abonnés	21 137 350	21 764 408	1,1



1.5.2. Exportations

Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2023 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Observations
Les Mureaux - Bouafle	Veolia Eau	17 020	10 391	Flux interne
Les Mureaux - Bouafle	SFDE	27 593	0	
CONFLANS et 3 autres communes	Jouy CACP	8 304	5 820	
CONFLANS et 3 autres communes	Maurecourt CACP	11 839	1 314	
CONFLANS et 3 autres communes	Neuville CACP	0	-	
CONFLANS et 3 autres communes	Boisemont CACP	0	12 275	
GAILLON et 4 autres communes	SFDE Veolia Meulan	0	0	
POISSY	SUEZ	316 932	111 580	

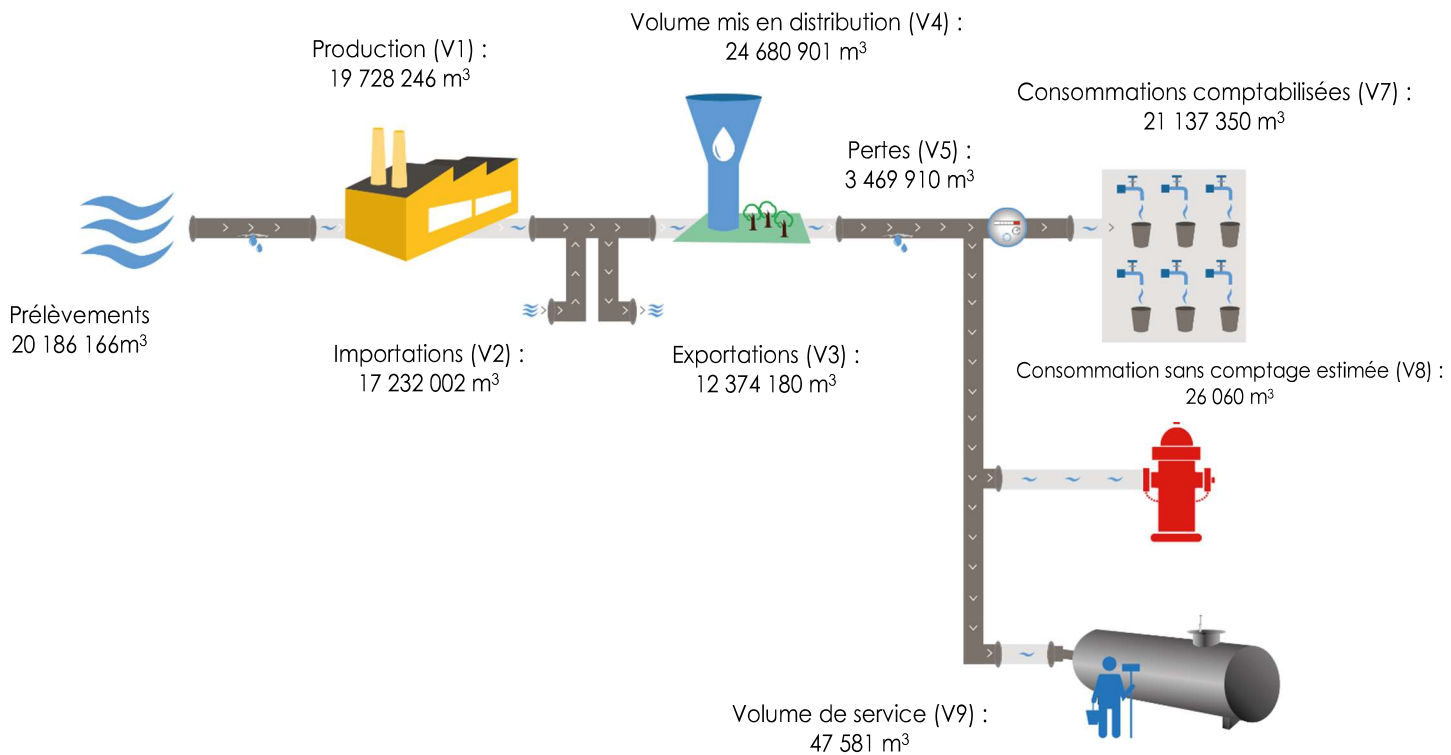
Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2023 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Observations
GAILLON et 4 autres communes	SIAEPFS	-	0	
VERNEUIL, VERNOUILLET	SUEZ	56 215	-	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	syndicat BREVAL	153 466	159 697	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	SFDE	5 737 498	5 628 156	
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	SIERB	264 305	56 333	
MEULAN TESSANCOURT	SFDE	1 937 685	1 997 052	
MEULAN TESSANCOURT	SFDE cacp	607 585	241 066	
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	SUEZ (Maule)	2 279	255 450	
ACHERES	SNCF – SEFO St Germain	0	0	
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	Villette	25 876	173 194	
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	SFDE	217 975	245 106	
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO guit	11 501	6 875	flux interne
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	GPSEO Gaill	20 843	6 990	flux interne
MLV GUERVILLE	GPSEO (BBR)	37 636	6 135	flux interne
FLINS	GPSEO	338 633	397 858	
NEZEL	GPSEO	0	18 511	flux interne
ECQUEVILLY	GPSEO	0	0	flux interne
CONFLANS et 3 autres communes	GPSEO (Achères)	1 664	6 319	flux interne
VERNEUIL, VERNOUILLET	GPSEO (Chapet)	66 629	77 486	flux interne
ACHERES	Conflans	205 547	142 847	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Limay	1 487 321	1 865 387	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Guit	2 428	3614	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Issou	181 460	188 809	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Perdr	-715	255	flux interne
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO Mlv	1 404	1604	flux interne

Service	Bénéficiaire	Volume exporté en 2023 (m³)	Volume exporté en 2022 (m³)	Observations
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	GPSEO GMJH	498 631	504 434	flux interne
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	GPSEO	21 822	73 899	flux interne
MEULAN TESSANCOURT	GPSEO Ecq	17 099	464 054	flux interne
MEULAN TESSANCOURT	GPSEO Garg Juz Mézy, Hardr	97 705	95 346	
TOTAL		12 374 180	12 662 511	-

1.5.3. Autres volumes

	Exercice 2023 (m3)	Exercice 2022 (m3)	Variation en %
Volume consommé sans comptage	45 029	46 228	-66,4
Volume de service	25 456	53 635	7,6
TOTAL	70 485	99 863	-55,0

1.5.4. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2022.



1.6. Le patrimoine du service

	Exercice 2021	Exercice 2022
Linéaire de réseaux (hors branchements) en km	1 787,95	1 784,40
Nombre de réservoirs	63	63
Volume de stockage	59 667	59 667
Nombre de compteurs abonnés	102 285	100 888
Nombre total des branchements	89 847	89 253
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	18	28
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	192	210
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,02	0,03
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0,20	0,24

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. Depuis le 25/12/2013, cette teneur ne peut plus excéder 10 µg/l.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Tarifs domestiques Facture d'eau type (D102.0)

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, ...). Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés.

Les montants payés applicables pour une consommation de 120m³ (ménage de référence selon l'INSEE) sont :

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
Achères	Part de la collectivité	60.12 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	221.71 € HT	252,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54.60 € HT	55,22 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.41 €	19,78 €
	Total HT	371.15 €	359,56 €
	Total TTC	391.57 €	379,34 €
Mantes la Ville et Guerville	Part de la collectivité	75.12 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	247.05 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	57.28 € HT	54,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.35 €	18,67 €
	Total HT	379.44 €	339,42 €
	Total TTC	400.31 €	358,09 €
Epône et Mézières sur Seine	Part de la collectivité	70.08 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	205.93 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	54,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18.60 €	18,67 €
	Total HT	338.09 €	339,42 €
	Total TTC	356.69 €	358,09 €
Issou	Part de la collectivité	60.12 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	189.68 € HT	188,33 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	50.06 € HT	52,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16.49 €	16,10 €
	Total HT	299 .86 €	292,73 €
	Total TTC	316.35 €	308,83 €

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
Auffreville Brasseuil et Vert	Part de la collectivité	70.08 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	209.91 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	59,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19.82 €	18,67 €
	Total HT	360.42 €	339,42 €
	Total TTC	380.24 €	358,09 €
Arnouville les Mantes	Part de la collectivité	70.08 € HT	61,20 € HT
	Part de l'exploitant	187.59 € HT	183,04 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	59,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18.60 €	16,69 €
	Total HT	338.09 €	303,60 €
	Total TTC	356.69 €	320,09 €
Boinville en Mantois, Jumeauville, Goussonville et Hargeville	Part de la collectivité	75.12 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	187.59 € HT	183,04 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	57.28 € HT	54,36 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18.61 €	16,69 €
	Total HT	338.33 €	303,40 €
	Total TTC	356.94 €	320,09 €
Aubergenville	Part de la collectivité	55.08 € HT	46,80 € HT
	Part de l'exploitant	209.91 € HT	202,88 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19.00 €	17,23 €
	Total HT	345.41 €	313,28 €
	Total TTC	364.41 €	330,51 €
Flacourt	Part de la collectivité	70.08 € HT	63,60 € HT
	Part de l'exploitant	209.91 € HT	202,88 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19.82 €	18,02 €
	Total HT	360.42 €	327,67 €
	Total TTC	380.24 €	345,69 €

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
Aulnay sur Mauldre	Part de la collectivité	55.08 € HT	46,80 € HT
	Part de l'exploitant	228.70 € HT	219,26 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.03 €	18,13 €
	Total HT	364.21 €	329,65 €
	Total TTC	384.24 €	347,79 €
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	Part de la collectivité	60.12 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	140.89 € HT	140,49 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	52.80 € HT	54,83 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13.96 €	13,58 €
	Total HT	253.81 €	246,92 €
	Total TTC	267.77 €	260,50 €
Limay (domestique habitat)	Part de la collectivité	177.24 € HT	165,04 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	60.02 € HT	60,02 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	13.05 €	12,18 €
	Total HT	237.24 €	221,44 €
	Total TTC	250.29 €	233,62 €
Limay (hors habitat)	Part de la collectivité	252,60 € HT	249,28 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	60.02 € HT	60,02 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17.19 €	16,81 €
	Total HT	312.62 €	305,68 €
	Total TTC	329.81 €	322,49 €
Guitrancourt (eau dure)	Part de la collectivité	134.04 € HT	126,64 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56,88 € HT	56,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	10.50 €	10,08 €
	Total HT	190.92 €	183,04 €
	Total TTC	201.42 €	193,10 €
Carrières sous Poissy	Part de la collectivité	60.12 € HT	51,60 € HT

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
	Part de l'exploitant	256.43 € HT	252,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,24 € HT	54,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.41 €	19 ,72 €
	Total HT	371.15 €	358,58 €
	Total TTC	391.56 €	378,30 €
Les Mureaux	Part de la collectivité	143.38 € HT	131,06 € HT
	Part de l'exploitant	72.49€ HT	72,29 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,60 € HT	54,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	27.23 €	14,19 €
	Total HT	258.11 €	257,95 €
	Total TTC	285.35 €	272,14 €
Bouafle	Part de la collectivité	125.52 € HT	114,00 € HT
	Part de l'exploitant	189.68 € HT	188,33 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	54,60 € HT	54,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.34 €	19,63 €
	Total HT	369.80 €	356,93 €
	Total TTC	390.14 €	376,56 €
La Falaise	Part de la collectivité	70.08 € HT	61,20 € HT
	Part de l'exploitant	247.04 € HT	219,25 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.08 € HT	59,64 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.86 €	18,71 €
	Total HT	379.20 €	340,10 €
	Total TTC	400.06 €	358,80 €
Nézel	Part de la collectivité	55.08 € HT	46,80 € HT
	Part de l'exploitant	247.04 € HT	219,25 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.08 € HT	59,40 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.03 €	17,90 €
	Total HT	364.20 €	325,45 €
	Total TTC	384.23 €	343,35 €
Flins sur Seine	Part de la collectivité	71.40 € HT	62,40 € HT

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
	Part de l'exploitant	247.04 € HT	223,76 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	57.28 € HT	54,25 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	20.66 €	18,72 €
	Total HT	375.72 €	340,41 €
	Total TTC	396.38 €	359,13 €
Ecquevilly	Part de la collectivité	85.20 € HT	75,60 € HT
	Part de l'exploitant	183.20 € HT	183,11 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	53.99 € HT	59,86 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17.73 €	17,52 €
	Total HT	322.39 €	318,57 €
Total TTC	340.12 €	336,09 €	
Conflans sainte Honorine	Part de la collectivité	61.32 € HT	52,80 € HT
	Part de l'exploitant	296.28 € HT	295,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56.35 € HT	56,33 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	22.77 €	22,27 €
	Total HT	413.95 €	404,87 €
Total TTC	436.72 €	427,14 €	
Andrésy	Part de la collectivité	67.68 € HT	58,80 € HT
	Part de l'exploitant	296.28 € HT	295,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56.35 € HT	56,33 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	23.12 €	22,60 €
	Total HT	420.31 €	410,87 €
Total TTC	443.43 €	433,47 €	
Chanteloup les Vignes	Part de la collectivité	78.96 € HT	69,60 € HT
	Part de l'exploitant	296.28 € HT	295,74 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56.35 € HT	56,33 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	23.74 €	23,19 €
	Total HT	431.59 €	421,67 €
Total TTC	455.33 €	444,86 €	
Triel sur Seine	Part de la collectivité	67.68 € HT	58,80 € HT
	Part de l'exploitant	296.28 € HT	295,74 € HT

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56.35 € HT	54,94 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	23.12 €	22,60 €
	Total HT	372,44 €	410,87 €
	Total TTC	443.43 €	433,47 €
Gaillon, Oinville, Lainville, Montalet, Jambville	Part de la collectivité	96.60 € HT	86,40 € HT
	Part de l'exploitant	255.41 € HT	243,12 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	57.94 € HT	58,14 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	22.55 €	21,32 €
	Total HT	409.95 €	387,66 €
	Total TTC	432.50 €	408,98 €
Verneuil Vernouillet	Part de la collectivité	84,00 € HT	74,40 € HT
	Part de l'exploitant	246.92 € HT	230,45 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	56.74 € HT	54,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	21.32 €	19,75 €
	Total HT	387.56 €	359,09 €
	Total TTC	408.88 €	378,84 €
Poissy	Part de la collectivité	60.12 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	236.64 € HT	213,46 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	53.76 € HT	54,24 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	19.28 €	17,56 €
	Total HT	350.52 €	319,30 €
	Total TTC	369.80 €	336,86 €
Chapet	Part de la collectivité	61.32 € HT	52,80 € HT
	Part de l'exploitant	290.29 € HT	266,72 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	53.88 € HT	53,88 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	22.30 €	20,54 €
	Total HT	405.49 €	373,40 €
	Total TTC	427.79 €	393,94 €
Perdreauville, Jouy Mauvoisin, Fontenay	Part de la collectivité	241,00 € HT	224,52 € HT
	Part de l'exploitant	0,00 € HT	0,00 € HT

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
Mauvoisin, Favrieux, Le Tertre Saint Denis	Redevances (agence de l'eau et autres)	53.52 € HT	52,80 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	16.20 €	15,25 €
	Total HT	294.52 €	277,32 €
	Total TTC	310.72 €	292,57 €
Mantes la Jolie, Rosny sur Seine, Buchelay, Soindres, Magnanville, Rolleboise, Méricourt, Mousseaux sur Seine, Porcheville, Follainville Denemont, Guernes et Saint Martin la Garenne	Part de la collectivité	75.12 € HT	66,00 € HT
	Part de l'exploitant	184.82 € HT	168,95 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	49.09 € HT	54,16 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	17.00 €	15,90 €
	Total HT	309.03 €	289,11 €
	Total TTC	326.03 €	305,01 €
Gargenville, Juziers, Mézy sur Seine, Hardricourt	Part de la collectivité	87.72 € HT	78,00 € HT
	Part de l'exploitant	251.49 € HT	197,17 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	53.52 € HT	54,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	21.60 €	18,14 €
	Total HT	392.73 €	329,77 €
	Total TTC	414.33 €	347,91 €
Meulan en Yvelines	Part de la collectivité	60.12 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	174.89 € HT	176,20 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	45.61 € HT	51,00 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	145.43 €	15,33 €
	Total HT	280.62 €	278,80 €
	Total TTC	296.05 €	294,13 €
Tessancourt sur Aubette	Part de la collectivité	55.08 € HT	51,60 € HT
	Part de l'exploitant	174.89 € HT	176,20 € HT
	Redevances (agence de l'eau et autres)	50.06 € HT	51,00 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	15.40 €	15,07 €
	Total HT	280.04 €	274,00 €
	Total TTC	295.44 €	289,07 €
Epône Mézières sur Seine	Part de la collectivité	70.08 € HT	61,20 € HT
	Part de l'exploitant	205.94 € HT	182,95 € HT

Service	Montants	1er janvier 2024	1er janvier 2023
	Redevances (agence de l'eau et autres)	62.07 € HT	63,60 € HT
	Taux de TVA	5,50 %	5,50 %
	Montant de la TVA	18.60 €	16,93 €
	Total HT	338.09 €	307,75 €
	Total TTC	356.69 €	324,68 €

2.2. Recettes

COLLECTIVITE

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 667 000,00	3 185 301,00
Total recettes de ventes d'eau	2 667 000,00	3 185 301,00

ACHERES

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 608 283,00	1 970 595,52

MLV GUERVILLE

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 017 028,00	1 274 389,28

ISSOU

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	142 998,00	138 820,00

Vaux, Drocourt et 4 autres communes

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	326 576,00	382 940,00

Carrières sous Poissy

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 888 757,00	-

Les Mureaux - Bouafle

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 340 420,00	1 102 740,00

La Falaise Nézel

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	147 587,00	97 926,36

Flins sur Seine

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	138 610,00	257 650,00

ECQUEVILLY

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	302 086,00	264 886,00

CONFLANS et 3 autres communes

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	7 889 153,00	7 738 244,00

GAILLON et 4 autres communes

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	353 834,00	360 344,00

VERNEUIL, VERNOUILLET**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 177 610,00	1 825 340,00

POISSY**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	3 537 870,00	3 234 750,00

CHAPET**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	119 930,00	106 080,00

MANTES LA JOLIE et 12 autres communes**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	9 375 350,00	7 650 618,00

GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	1 310 540,00	1 244 700,00

MEULAN TESSANCOURT**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	643 718,00	673 432,00

AUBER EPONE ET SECTEUR SUD**Recettes de l'exploitant :**

Type de recette	Exercice 2023 en €	Exercice 2022 en €
Recettes de ventes d'eau aux usagers	2 656 573,00	2 515 360,88

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau distribuée

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements			
	Réalisés en 2023	Conformes en 2023	Réalisés en 2022	Conformes en 2022
Paramètres microbiologiques	1036	1036	1112	1112
Paramètres physico-chimiques	1023	1021	985	979

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m3/jour. La qualité de l'eau est donc la suivante :

Analyses	Taux de conformité 2023	Taux de conformité 2022
Conformité bactériologique (P101.1)	100 %	100 %
Conformité physico-chimique (P102.1)	99.8 %	99.39 %

3.2. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
0%	Aucune action
20%	Études environnementale et hydrogéologique en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture

60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés

Pour l'année 2023, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **90 %** (détail au paragraphe 1.5.1)

3.3. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

		Nombre de points
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)		
VP.236	Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point
VP.237	Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points) (Rappel : les 15 points de la partie A doivent avoir été obtenus pour bénéficier de points supplémentaires)		
VP.238	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	oui : 10 points non : 0 point
VP.240	Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	Condition à remplir pour prendre en compte les points suivants
VP.239	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres	1 à 5 points sous conditions (1)
VP.241	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points) (Rappel : 40 points doivent avoir été obtenus globalement en partie A et B, pour pouvoir bénéficier de points supplémentaires)		
VP.242	Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, Pl, ...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point
VP.243	Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point
VP.244	Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point
VP.245	Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	oui : 10 points non : 0 point
VP.246	Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point
VP.247	Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point
VP.248	Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point
VP.249	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point
TOTAL		120

- (1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5
- (2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5.
- (3) Non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

Points obtenus et valeur de l'indice par service :

Service	Nombre de points														Total
	VP.236	VP.237	VP.238	VP.240	VP.239	VP.241	VP.242	VP.243	VP.244	VP.245	VP.246	VP.247	VP.248	VP.249	
ACHERES	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	0	120
MLV GUERVILLE	10	5	10	oui	0	14	10	10	0	10	10	10	0	5	104
ISSOU	10	5	10	non	5	13	10	10	0	10	10	10	10	5	108
Vaux, Drocourt et 4 autres communes	10	5	10	non	5	13	10	10	0	10	10	10	10	5	108
Limay	10	5	10	non	3	12	10	0	0	0	0	0	0	0	95
Guitrancourt	10	5	2	non	5	15	10	0	0	0	0	0	0	0	37
CARRIERES	10	5	10	oui	5	15	10	10	10	10	10	10	10	0	115
Les Mureaux - Bouafle	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
LA Falaise Nézel	10	5	0	non	0	14	10	10	0	10	10	10	0	0	93
FLINS	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
ECQUEVILLY	10	5	10	non	5	10	10	10	10	10	10	10	0	5	105
CONFLANS et 3 autres communes	10	5	10	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	0	5	100
GAILLON et 4 autres communes	10	5	0	oui	5	10	10	10	0	10	10	10	10	5	115
VERNEUIL, VERNOUILLET	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
POISSY	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
CHAPET	10	5	10	non	5	15	10	10	10	10	10	10	10	5	120
PERDREAUVILLE et 4 autres communes	10	5	10	non	4	11	10	10	10	10	10	10	10	5	115
MANTES LA JOLIE et 12 autres communes	10	5	9	oui	5	15	10	10	0	10	10	10	10	5	120
GARGENVILLE-JUZIERS-MEZY-HARDRICOURT	10	5	10	oui	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120

MEULAN TESSANCOURT	10	5	10	non	5	14	10	10	0	10	10	10	10	5	109
AUBER EPONE ET SECTEUR SUD	10	5	10	oui	4	14	10	10	0	10	10	10	0	0	93

3.4. Indicateurs de performance du réseau

3.4.1. Rendement du réseau de distribution

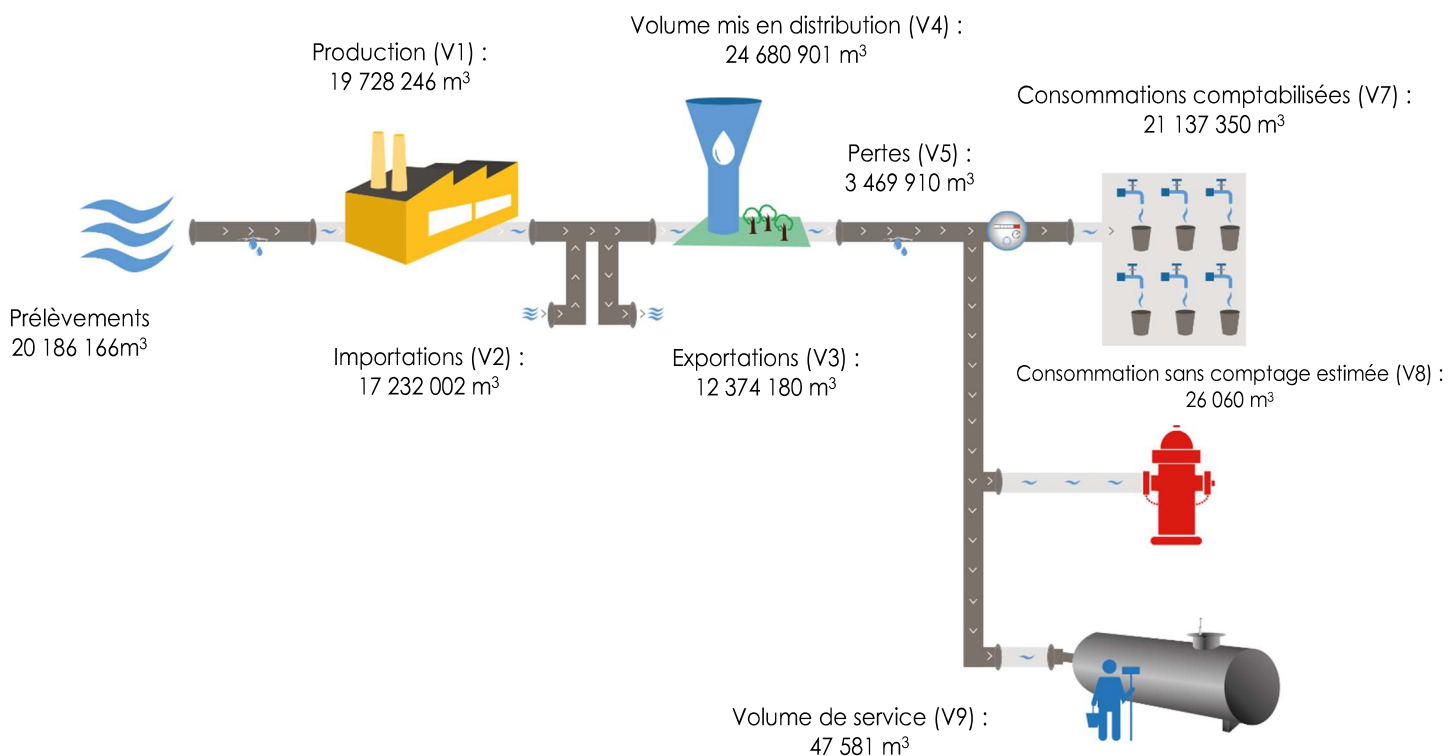
Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{Rendement du réseau} = \frac{V7 + V8 + V9 + V3}{V1 + V2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{Part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V7}{V4}$$



	Exercice 2023	Exercice 2022
Rendement du réseau (P104.3)	90,7 %	91,7 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement)	51,2 m³ / jour / km	45,8 m³ / jour / km
Rendement primaire (volume vendu sur volume mis en distribution)	85,7 %	87,2 %

3.4.2. Indice linéaire des volumes non comptés

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{Indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V4 - V7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2022 l'indice linéaire des volumes non comptés est de **5,56 m3/j/km** (4,25 en 2022).

3.4.3. Indice linéaire de pertes en réseau

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{Indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V4 - (V7 + V8 + V9)}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2022 l'indice linéaire des pertes en réseau est de **5,56 m3/j/km** (4,12 en 2022).

3.4.4. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

- Au cours de l'année 2022, un linéaire de 10.64 km de réseau a été renouvelé,
- En moyenne sur les 5 dernières années, un linéaire de 13.04 km de réseau a été renouvelé.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + Ln - 1 + Ln - 2 + Ln - 3 + Ln - 4}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2023, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est donc de **1,12 % soit 20,262 kms.**

3.4.5. Taux d'occurrence des interruptions de service non-programmées

Une interruption de service non-programmée est une coupure d'eau pour laquelle les abonnés concernés n'ont pas été informés au moins 24 heures à l'avance, exception faite des coupures chez un abonné lors d'interventions effectuées sur son branchement ou pour non-paiement des factures.

$$\text{Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées} = \frac{\text{nb d'interruptions de service non programmées}}{\text{nb d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2023, **218 interruptions** de service non programmées ont été dénombrées (148 en 2022). Le taux d'occurrence des interruptions de service non programmées est donc de **2,2 interventions / 1000 abonnés**

3.4.6. Délai maximal d'ouverture des branchements

Dans son règlement, le service s'engage à fournir l'eau dans un délai de **1,6 jours ouvrés** après réception d'une demande d'ouverture de branchement, dans la mesure où celle-ci émane d'un abonné doté d'un branchement fonctionnel (préexistant ou neuf).

$$\text{Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements} = \frac{\text{nb ouvertures avec respect du délai}}{\text{nb total d'ouvertures de branchements}} * 100$$

Pour l'année 2023, le taux de respect de ce délai est de **98 %** (91 % en 2022).

3.4.7. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

La durée d'extinction de la dette se définit comme la durée théorique nécessaire pour rembourser la dette du service si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service ou épargne brute annuelle (recettes réelles – dépenses réelles, calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49).

$$\text{Durée d'extinction de la dette pour l'année d'exercice} = \frac{\text{encours de la dette au 31 décembre de l'exercice}}{\text{épargne brute annuelle}}$$

	Exercice 2023	Exercice 2022
Encours de la dette en €	16 114 151,00 €	15 669 145,00 €

	Exercice 2023	Exercice 2022
Epargne brute annuelle en €	6 178 020.00 €	7 962 586,00 €
Durée d'extinction de la dette en années	2,6 ans	2 ans

3.4.8. Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente

Ne sont ici considérées que les seules factures portant sur la vente d'eau potable proprement dite. Sont donc exclues les factures de réalisation de branchements et de travaux divers, ainsi que les éventuels avoirs distribués (par exemple à la suite d'une erreur de facturation ou à une fuite).

Toute facture impayée est comptabilisée, quel que soit le motif du non-paiement.

$$Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente = \frac{\text{montant d'impayés au titre de l'année précédente tel que connu au 31 décembre de l'année } n}{\text{chiffre d'affaires TTC (hors travaux) au titre de l'année } n - 1}$$

	Exercice 2023	Exercice 2022
Montant d'impayés en € au titre de l'année n-1 tel que connu au 31 décembre de l'année n	1 714 582,00	841 222
Taux d'impayés en % sur les factures d'eau	3,28	1,95

3.4.9. Taux de réclamations

Cet indicateur reprend les réclamations écrites de toutes natures relatives au service de l'eau, à l'exception de celles qui sont relatives au niveau de prix (cela comprend notamment les réclamations réglementaires, y compris celles qui sont liées au règlement de service).

- Nombre de réclamations écrites reçues : 239

$$Taux de réclamations = \frac{\text{Nombre de réclamations (hors prix) laissant une trace écrite}}{\text{Nombre total d'abonnés du service}} * 1000$$

Pour l'année 2023, le taux de réclamations est de **2,42 pour 1000 abonnés** (3,66 en 2022).

4. Financement des investissements

4.1. Montants financiers

	Exercice 2023	Exercice 2022
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	10 983 000,00	13 303 469,00
Montants des subventions en €	247 000,00	44 098,00
Montants des contributions du budget général en €	0	0

4.2. État de la dette du service

L'état de la dette au 2023 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2023	Exercice 2022
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	16 114 151.00 €	15 669 145,00
Montant remboursé en €	en capital	796 121,29
	En intérêts	105 800,20

4.3. Amortissements

Pour l'année 2023, la dotation aux amortissements a été de 2 274 238,04 € (2 155 885 € en 2022).

5. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2023	Exercice 2022
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis (68 communes)	412 594	410 172
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service [jours ouvrables]	1,6	1,5
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie (%)	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques (%)	99,8	99,39
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120 points)	100	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	90,4	91,7
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	5,56	4,25
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	5,56	4,12
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	1,12	1,05
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	90	90
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées [nb/1000 abonnés]	2,2	1,5
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	98,0	90,5
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité [an]	2,6	2
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	3,28	1,95
P155.1	Taux de réclamations [nb/1000 abonnés]	2,42	3,66